

**Gardez ceci dans votre voiture avec vos papiers
d'assurance et d'immatriculation**

**CE QU'IL FAUT FAIRE SI VOUS ÊTES
IMPLIQUÉ(E) DANS UN ACCIDENT DE VOITURE**

- 1. ARRÊTEZ IMMÉDIATEMENT.** Appelez la police. Ne déplacez pas la voiture sauf s'il est dangereux de la laisser sur place.
- 2. RESTEZ CALME.** Ne discutez pas, n'accusez personne et n'admettez pas de tort.
- 3. ALLUMEZ VOTRE TÉLÉPHONE ET ENREGISTREZ AU MOYENS DE LA VIDÉO ET DE L'AUDIO TOUT CE QUI SE PASSE** pendant que vous parlez à d'autres personnes ou à des témoins, au cas où quelqu'un contesterait par la suite ce que vous-même ou quelqu'un d'autre a dit. Dites à la police que vous êtes plus à l'aise avec votre enregistreur.
- 4. NOTEZ LES NUMÉROS DE PLAQUES D'IMMATRICULATION,** la marque et les modèles des voitures impliquées.
- 5. PHOTOGRAPHIEZ** toutes les voitures impliquées. Essayez de capturer plus d'un véhicule dans le même angle pour montrer la position de chacun avec les autres.
- 6. PRENEZ LES NOMS, PRÉNOMS ET ADRESSES** des autres chauffeurs, témoins et victimes.
- 7. PRENEZ DES PHOTOS DES PERMIS DE CONDUIRE** et des cartes d'assurance si vous le pouvez. Le rapport de police peut prendre des semaines ou plus avant d'être prêt.
- 8. NE FAITES PAS OU N'ACCEPTÉZ PAS À LA HÂTE UNE OFFRE DE RÈGLEMENT** sur le lieu de l'accident.
- 9. DÉPOSEZ UN RAPPORT ÉCRIT** auprès de la police locale ou de la police d'État si la police n'est pas arrivée sur les lieux. Il peut être requis par la loi locale.
- 10. OBTENEZ UN TRAITEMENT MÉDICAL IMMÉDIATEMENT,** si nécessaire. Si vous ne pouvez pas le faire, obtenez-en un plus tard dans la journée ou un ou deux jours après si la douleur persiste.
- 11. INFORMEZ VOTRE COMPAGNIE D'ASSURANCE.** Confirmez si vous êtes couvert par une assurance collision et si vous avez des frais médicaux, une protection contre les dommages, une couverture sans faute ou des réparations de base (Medpay, PIP, No Fault ou BRB).

**L'avocat parle le Créole et l'Espagnol
Consultation gratuite
Service personnalisé du début à la fin**

**Accident d'Automobile
Accidents de Travail
Dommages Personnels
et Immigration**



**Philip "Philippe" Berns
Attorney at Law**

440 Bedford Street
Stamford, CT 06901
Tel: (203) 324-2133